Vers une approche globale et concertée en prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur : pour une planification proactive de l'offre de services [1]

Adoptée en 2017, la Loi 22.1 oblige les établissements d'enseignement supérieur du Québec à se doter d'une politique et à mettre en place des mesures concrètes pour la prévention des violences à caractère sexuel. Dans ce contexte, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur encourage l'ancrage de la prévention de ces violences dans un modèle d'approche globale, collaborative, inclusive et continue. Misant sur la coordination de stratégies mobilisant plusieurs groupes (détaillés ci-bas), le modèle d'approche global partage la responsabilité de la prévention à l'ensemble de la communauté collégiale ou universitaire. Ce modèle dépasse les conceptions socioécologiques dont il s'inspire en servant d'outil conceptuel guidant les efforts pour mener toutes les parties prenantes du milieu à s'investir dans la problématique. La collaboration entre ces parties est au cœur du modèle et s'actualise autant dans la planification, la conception, l'évaluation que la participation.

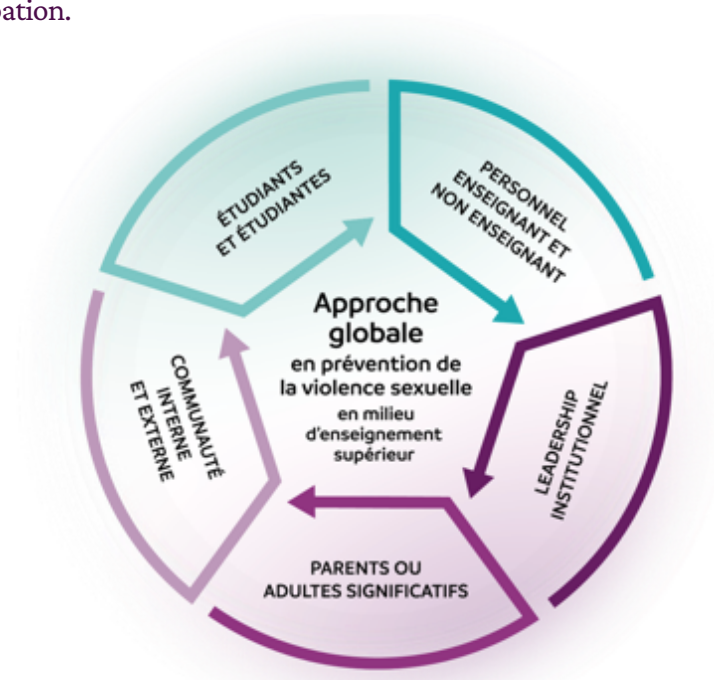

Le modèle d'approche globale cible les facteurs de risque à tous les niveaux : individuel, relationnel, communautaire et sociétal. Actuellement, le modèle est principalement utilisé pour la prévention de l'intimidation (bullying) et s'attarde à l'école en entier, incluant les facteurs institutionnels tels que les politiques, les interactions entre le personnel enseignant et les étudiantes et étudiants et les perceptions du climat scolaire. Dans les paragraphes suivants, nous détaillons une proposition de modèle d'approche globale pour prévenir la violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur qui vise cinq groupes : les étudiantes et étudiants, le personnel enseignant et non enseignant, le leadership institutionnel, les parents ou adultes significatifs ainsi que la communauté interne et externe.

1 Le modèle décrit dans ce document est tiré de l'article McMahon, Sarah, Steiner, Jordan J., Snyder, Simone et Banyard, Victoria L. (2019). Comprehensive Prevention of Campus Sexual Violence : Expanding Who Is Invited to the Table. Trauma, Violence & Abuse, DOI 10.1177/1524838019883275.

Quels sont les groupes ciblés par le modèle d'approche globale et comment s'impliquent-ils dans la prévention des violences sexuelles ?

Étudiantes et étudiants

Bien plus que des destinataires des services offerts, elles et ils représentent des partenaires essentiels pour la conception, l'implantation, la diffusion et l'évaluation des activités. Au cours des dernières décennies, les groupes étudiants ont su s'organiser activement pour développer des initiatives; les inclure représente ainsi une reconnaissance de leur savoir-faire. Des données probantes indiquent par ailleurs que d'encourager les étudiant.es à agir comme témoins actifs constitue une méthode efficace pour contrer la violence sexuelle. D'autres stratégies prometteuses incluent l'éducation par les pairs et la favorisation du militantisme étudiant. L'implication d'étudiant.es davantage marginalisé.es, par exemple en raison de leur appartenance ethnique, de leur orientation sexuelle ou d'une situation de handicap, est une composante essentielle du modèle d'approche globale, de même que la représentation d'étudiant.es à tous les niveaux d'étude.

Personnel enseignant et non enseignant

La relation de confiance entre la population étudiante et le personnel se (dé)construit par les messages verbaux et non verbaux des individus (par exemple : le fait de ne pas réagir lorsqu'on est témoin d'une violence sexuelle peut suggérer la banalisation). L'implication du personnel consiste donc à cultiver cette relation de confiance avec les étudiant.es, à les diriger vers des ressources, à leur offrir du soutien et à contribuer de manière plus générale à un climat sécuritaire. Le personnel est fortement encouragé à participer aux formations et autres activités offertes dans l'établissement, à clarifier les attentes quant aux comportements (in)acceptables auprès des personnes étudiantes, à offrir un espace pour la discussion et à respecter le code de conduite de l'établissement en ce qui a trait aux liens intimes tels qu'amoureux ou sexuels avec les personnes étudiantes. Leur implication inclut aussi la participation au développement d'outils de sensibilisation (par ex., le service de soutien aux personnes en situation de handicap peut aider à l'adaptation d'outils). Les membres du personnel détenant une expertise pour d'autres problématiques relatives à l'exclusion (racisme, homophobie, etc.) devraient également être mobilisés. En vue de faciliter l'engagement du personnel, il est recommandé de prévoir des mesures de reconnaissance du travail effectué, d'offrir des formations spécifiques aux traumatismes relatifs à la violence sexuelle et de fournir des outils pour prendre soin de soi (self care).

Leadership institutionnel

L'engagement partagé repose en grande partie sur le leadership institutionnel, dont le rôle est essentiel, notamment parce que les directions d'établissement prennent des décisions influençant le climat du milieu, les mesures d'encadrement, les efforts investis et les ressources. Les directions sont incitées à s'impliquer activement et à lutter de manière visible contre les violences sexuelles afin d'être perçues par la communauté comme des parties prenantes des solutions. Certains obstacles pourraient faire entrave à leur implication, notamment en ce qui a trait aux préoccupations quant à la réputation de l'établissement, aux nombres d'inscriptions, aux recours légaux des personnes mécontentes, à l'allocation des ressources ou au manque de connaissance à propos de la problématique. Quelques solutions sont proposées afin de surmonter ces difficultés : offrir de la formation adaptée à leur rôle singulier et inclure des indicateurs pertinents aux yeux des directions d'établissements (par ex. : intention de poursuivre ses études à la même université) dans les sondages effectués auprès des membres de l'institution.

Parents ou adultes significatifs

Le rôle des parents est important, mais pose certains défis dans le cadre de l'enseignement supérieur, les personnes étudiantes étant des adultes et ne résidant pas toutes au domicile familial. Les parents et adultes significatifs demeurent néanmoins présents dans les milieux de vie de ces dernières et peuvent recevoir leurs confidences. Leur implication passe par la sensibilisation sur les facteurs de risque, la connaissance des ressources et procédures et le renforcement des messages préventifs. Ces informations peuvent être transmises par des dépliants, par le site Web de l'établissement, lors des journées portes ouvertes, dans les bulletins électroniques, etc.

Communauté (interne et externe)

Des partenariats avec les membres de la communauté interne (syndicats, groupes socioculturels, associations étudiantes, etc.) et externe (organismes communautaires, milieux de stages, établissements environnants fréquentés par la communauté, etc.) permettent de soutenir les efforts en prévention, d'offrir un filet de sécurité social et de renforcer les messages préventifs. Développer des ententes pour une offre de services bonifiée avec des organismes hors campus est également crucial en raison d'une certaine méfiance de la population étudiante envers leur institution d'enseignement supérieur.

L'implantation du modèle : conditions de réussite et embûches potentielles

Certaines conditions sont nécessaires à la réussite d'un modèle d'approche globale de la prévention en milieu d'enseignement supérieur. D'abord, l'intégration et la coordination des efforts dans plusieurs groupes représentent la pierre angulaire du modèle et différencient celui-ci du cadre plus général des approches socioécologiques. Ensuite, il importe d'assurer une planification adéquate des initiatives en impliquant tous les groupes du milieu visé. Consolider une infrastructure avec de multiples liens de collaboration et prévoir/atténuer les obstacles à cette collaboration représentent une troisième condition essentielle. De la même façon, il est nécessaire de renforcer la capacité du milieu, notamment et sans s'y limiter, en déployant les ressources requises. Finalement, ce modèle ne saurait réussir à long terme sans une forte adhésion de la part des membres du milieu dans tous les groupes; il faut donc chercher à susciter cette implication.

Parmi les obstacles à prévoir, il est possible qu'il y ait de la résistance de la part du personnel enseignant et non enseignant en raison d'une surcharge de travail ou d'un désintérêt. Pour atténuer une telle résistance, il est suggéré d'informer hâtivement la communauté universitaire et collégiale sur la prévalence des violences et des conséquences associées. Les discours de culpabilisation des victimes ou de banalisation de la violence sexuelle représentent un autre obstacle potentiel qui peut être atténué en assurant la cohérence des messages préventifs véhiculés dans tous les groupes. Enfin, comme des membres du personnel peuvent être responsables de situations de violence sexuelle, il est essentiel d'offrir l'option d'une dénonciation anonyme et d'assurer un processus de traitement des plaintes juste et transparent.

De futures études pour documenter l'implantation du modèle

À ce jour, le modèle d'approche globale de la prévention est appliqué principalement en milieu scolaire, il est donc nécessaire de documenter son adaptation en contexte d'enseignement supérieur. Pour la recherche future, McMahon et ses collègues (2019) recommandent de mesurer l'efficacité du modèle d'approche globale de prévention de la violence sexuelle en milieu collégial et universitaire, en raison de l'absence d'une telle évaluation actuellement. De futures études pourront examiner la contribution respective des différents groupes pour l'efficacité de la prévention des violences sexuelles, ou encore, les conditions facilitant ou limitant l'implantation du modèle (par ex. : niveau d'engagement et de préparation au changement de l'institution, les ressources, les politiques, etc.).

POUR EN SAVOIR PLUS
Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur
chaire.vssmes@uqam.ca
chairevssmes.uqam.ca